COMMUNE DE
TROISTORRENTS

AVIS DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE ECONSTRUCTION

L'Administration communale de Troistorrents soumet à l'enquête publique, durant 30 jours, la demande d'autorisation de construire présentée par :

- La requérante, soit la société Atelier 94 Architecture SA, en dérogation à la zone réservée, à la LHand art. 3 let. a, la LDIPH art. 22 al. 2, l'ODIPH art. 16 et la norme SIA 500 pour le projet concernant un bâtiment de plus de cent ans avec une affectation mixte existante d'un restaurant au rez-de-chaussée et d'un logement dédié à une résidence au premier étage avec un accès par le restaurant côté sud et des combles non aménagées. Ce projet comprend une transformation, une rénovation, un agrandissement ainsi qu'une mise aux normes énergétiques des façades, de la toiture et des intérieurs. Le restaurant sera agrandi avec nouvelle surface d'exploitation au 1er étage. Au 1er étage et dans les combles, les nouvelles surfaces comporteront 5 chambres d'hôtes qui seront affectées à l'hébergement touristique avec un nouvel accès indépendant du restaurant côté nord. Ce projet se situe sur les parcelles 1824 et 1837, plan 27, au lieu-dit Morgins, coordonnées 2555200/1120875, zone du centre et zone de danger hydrologique réduit et faible, propriété de la société Le Chalet 17 Sàrl.

  Numéro de dossier : b4fad0d1

Les oppositions éventuelles à l'encontre de cette demande doivent parvenir à l'Administration communale, par écrit et dûment motivées, durant l'enquête publique.

Les plans peuvent être consultés sur la plateforme eConstruction ainsi qu'au bureau communal durant les heures d'ouverture.

Troistorrents, le 18 novembre 2022 L'ADMINISTRATION COMMUNALE